

Ignace PLEYEL

(1757-1830)

***Violoniste, chef d'orchestre, compositeur, éditeur de musique et facteur d'instruments
sous la Révolution***



Portrait de Pleyel d'après Thomas Hardy (gravure de Laurens)

Commémoration de son passage à Strasbourg à l'occasion du 250^e anniversaire de sa naissance

Éléments biographiques

Il y a deux noms qui évoquent en Alsace le perfectionnement des instruments de musique : *Silbermann*, célèbre facteur d'orgues, et *Pleyel*, facteur de pianos ; les deux sont venus jeunes dans notre pays et ont trouvé à Strasbourg les meilleures conditions pour pratiquer et parfaire leur art.

Vingt-quatrième enfant d'un professeur et d'une femme de haute naissance, Ignace Joseph Pleyel naît le 18 juin 1757 à Ruppersthal, près de Vienne où il étudie la musique. Grâce à son protecteur le comte Erdödy, il devient l'élève de Haydn, titre dont il aimera se prévaloir sa vie durant. Après avoir été maître de chapelle de Ladislav Erdödy à Eberau et avoir fait deux voyages en Italie, il est appelé à Strasbourg par Richter vieillissant, comme maître de chapelle assistant de la cathédrale, avec survivance de la charge, cela sans doute à la fin de 1784. La réputation du jeune musicien est déjà établie. Chef d'orchestre, violoniste, Pleyel est également habile sur les instruments à clavier. Aucun document concernant son activité à la cathédrale avant la Révolution ne nous est parvenu. Pleyel va composer à Strasbourg l'essentiel de son œuvre qui connaîtra une vogue extraordinaire dans toute l'Europe ; renommée qu'il doit à ses innombrables partitions instrumentales, d'un style typiquement viennois. Il n'y aura bientôt plus un concert à Strasbourg où on ne le jouera. Ses « sinfonies » sont régulièrement exécutées aux Concerts publics des Amateurs, dirigés depuis 1781 par J. Ph. Schoenfeld (1742-1790), maître de chapelle du Temple Neuf. Pleyel en devient co-directeur en 1786 puis directeur en 1790, après la mort de Schoenfeld. Ces manifestations, privilégiées par le

Magistrat, sont néanmoins en nombre assez restreint : 16 séances annuelles en abonnement, tous les lundis de novembre à Pâques, auxquelles s'ajoutent deux ou trois manifestations extraordinaires. Donnés tout d'abord à l'Hôtel de l'Esprit, quai St-Thomas, les concerts émigrent en 1785 rue des Serruriers, en la nouvelle salle du Miroir. Les programmes sont publiés à partir de novembre 1785 dans la *Feuille hebdomadaire de la Ville de Strasbourg*, qui prend le nom d'*Affiches de Strasbourg* en 1791. Le schéma des programmes est immuable : huit œuvres dont au moins une symphonie de Pleyel et une de Haydn.

Le 22 janvier 1788, Pleyel épouse en l'église Saint-Louis, Françoise Gabrielle Lefebvre, fille d'Etienne Laurent Lefebvre, maître tapissier (**cf. document 1**). Le 18 décembre 1788 naît le premier enfant, Joseph Stephen Camille, qui deviendra l'associé de son père à Paris, épousera pour peu de temps la pianiste Camille Moke, fera des salons Pleyel un foyer d'art et donnera son expansion à la célèbre fabrique de pianos.

Richter meurt le 12 septembre 1789. Pleyel hérite de sa charge au moment où s'amorce la crise religieuse avec la sécularisation des biens de l'église et la constitution civile du clergé. Pleyel dirige le Te Deum pour l'installation de la nouvelle municipalité le 18 mars 1790. Il fréquente les salons du maire Dietrich et s'y lie avec Rouget de Lisle dont il met en musique un Hymne à la liberté, spectaculairement exécuté sur la place d'Armes le 25 septembre 1791, lors de la fête de la Proclamation de l'Acte constitutionnel.

En novembre 1791 s'ouvre l'ultime saison du Concert des Amateurs dont Pleyel a fixé tous les programmes. Il fait l'objet de nombreuses dénonciations durant la Terreur mais sait tirer son épingle du jeu avec beaucoup d'opportunisme en sacrifiant à l'idéologie du jour. Il écrit pour le Temple de la Raison *Himne de Pleyel chanté au Temple de la Raison avec accompagnement de Forte Piano* et *Hymne à la Liberté avec accompagnement de clavecin par le Citoyen Pleyel*.

Le nom de Pleyel apparaît à nouveau lors de la célébration de la Fête de l'Etre Suprême, le 20 Prairial An II (9 juin 1794) pour laquelle il écrit un *Hymne à l'Etre suprême*¹ pour soli, chœur et grand orchestre, exécuté au Temple de la Raison (cathédrale). *La Révolution du 10 août ou le Tocsin allégorique* est écrite pour le second anniversaire de la prise des Tuileries. Il s'agit d'une symphonie à programme pour grand orchestre, avec final choral, où Pleyel a su ménager des effets spectaculaires, notamment en utilisant un jeu de 7 cloches, suspendues dans le chœur de la cathédrale. Fort de son succès, Pleyel présente une pétition à la Ville, conjointement à six musiciens de l'orchestre du Temple, à la suite de laquelle le Corps municipal décide de confier, pour la saison suivante, la direction du Théâtre à ce comité, qui formerait également le noyau d'un lycée musical. Décision sans lendemain.

Dans la séance du 21 vendémiaire An II (12 septembre 1794) du Corps municipal, on délibère sur une « *note de dépenses faites par le Citoyen Pleyel à l'occasion des différents voyages qu'il était obligé de faire à Strasbourg pour l'exécution de musiques au temple* » : « *Le Corps municipal considérant que le Citoyen Pleyel n'ayant accepté aucune indemnité pour la composition de la musique célébrant le triomphe de la liberté et exécutée aux applaudissements de tous les Citoyens, il étoit juste de lui rembourser les frais occasionnés par l'exécution de la dite musique* », soit 300 livres (**cf. document 2**). Pleyel aurait apparemment refusé tout salaire.

En 1795, Pleyel quitte la province pour s'installer à Paris où il fonde l'année suivante une maison d'édition. Outre ses propres œuvres, il publie Haydn (notamment ses 83 quatuors à cordes), Beethoven, Hummel, Boccherini, Kalkbrenner... Il invente la partition de poche (1802) et crée un remarquable réseau de distribution à l'étranger. En 1805, il fonde une manufacture de pianos et associe son fils aîné Camille, à ses différentes entreprises en 1815. Avant de mourir, il inaugure, rue Cadet, le 1^{er} janvier 1830, les célèbres Salons Pleyel où Chopin donne son premier concert en 1832.

Sources bibliographiques :

HONEGGER Geneviève, *Sur la trace des musiciens célèbres à Strasbourg*, Strasbourg, 1988.

HONEGGER Geneviève, « Pleyel Ignace », dans *Nouveau Dictionnaire de Biographies alsaciennes*, p. 3027-3028.

¹ Conservé à la bibliothèque municipale de Strasbourg, cote 84714, III/2.

Documents d'archives

Document 1

Acte de mariage d'Ignace Pleyel avec Françoise Gabrielle Lefebvre, 22 janvier 1788.
Registre des mariages de la paroisse catholique Saint-Louis de Strasbourg (1773-1788).
Archives de Strasbourg, M 38, p. 290.

290
 Ignatius Pleyel
 et
 Gabrielle Lefebvre

Hodie Vigesima Secunda mensis Januarii anni millesimi Septuagesimi octogesima octavi, facta una proclamatione in Ecclesia nostra parochiali (cum Supra duabus aliis aliis faciendis legitimis dispensatum fuerit) et una in parochia ad Stum Petrum juniorem ubi mihi constat per litteras testimoniales p^{re} R^{ati}o^{ne} D^{omi}nⁱ Gallus canonici nec non parochi: mox dictae Ecclesiae; a nullo detuto impedimento nec canonico nec civili; proce: i recepto mutuo consensu a me infra scripto parochi conjuncti sunt D^{omi}n^us Ignatius Pleyel oriundus ex Rupertstatt in Austria magister Capellae Cathedralis argentiniensis, filius majoris Martini Pleyel Ludimoderatoris et defunctae Theresiae et. natione domicilii parochianus ad Stum Petrum juniorem ex una; et Domicella Françoise Gabrielle Lefebvre filia minoris D^{omi}nⁱ Stephani Laurentii Lefebvre topetum theotoris et civis argentiniensis et D^{omi}n^{ae} Mariae Gabrielle Peyer parochiana nostra ex altera partibus: ad fuerunt testes D^{omi}n^us Stephanus Laurentius Lefebvre patet sponsae, D^{omi}n^us Joannis Urs Lefebvre sponsae avunculus, D^{omi}n^us Franciscus Laurentius Chappuis musicus, D^{omi}n^us Fridericus Danielis Bogt civis hic qui omnes cum sponsis et una mecum subscriperunt.

Ignace Pleyel Gabrielle Lefebvre
 Lefebvre Lefebvre Chappuis

J. Valentin parochus

Document 2

Délibération du 21 Vendémiaire An II (12 septembre 1794).
Registre de délibérations du Corps municipal de la Ville de Strasbourg.
Archives de Strasbourg, 1 MW 144, p. 477.

Municipal
De la note des dépenses faites par le citoyen Leyer
à l'occasion des différens voyages, qu'il étoit obligé de
faire à Strasbourg pour l'exécution de la Musique au
temple la dite note dûment visée par le Comité de
musique et montant à la somme de 900 livres.

Qui est l'Agent national

Le corps Municipal considérant que le citoyen
Leyer n'ayant accepté aucune indemnité pour la composition
de la musique célébrant le triomphe de la liberté et de la
verté applaudis par tous les citoyens, il étoit juste de
lui rembourser les frais occasionnés par l'exécution de la
dite musique.

Qu'il sera payé au citoyen Leyer par le trésorier de la
commune la susdite somme de trois cent livres contre
quittance sur les fonds de 6000 livres accordés par le
Représentant du Peuple Vacoche pour la musique au temple
dédié au Peuple Suprême et au cas d'insuffisance de ces
fonds de la caisse de la commune sans mouvement sur les
fonds qu'il appartiendra.